

Légende

- Zones
- UA = zone urbaine à forte valeur patrimoniale
 - UB = zone urbaine dense caractéristique des faubourgs
 - UC= zone urbaine à vocation résidentielle avec tissu lâche
 - UD = zone urbaine à vocation de logement collectif
 - UE = zone urbaine à vocation d'équipements
 - UF= zone de hameau (préservation du caractère architectural bressan)
 - UX = zone d'activités économiques
 - UZ = zone d'activités commerciales
 - UAJ UBj UCj = zone urbaine de protection des berges des cours d'eau et de la ripsylvie
 - 1AU = zone d'extension à urbaniser à court ou moyen terme à vocation d'habitation
 - 1AUe = zone d'extension à urbaniser à court ou moyen terme à vocation d'équipements
 - 1AUr = zone de renouvellement à urbaniser à court ou moyen terme à vocation d'habitation
 - 1AUX = zone d'extension à urbaniser à court ou moyen terme à vocation d'activités
 - A= zone agricole
 - Aj = zone à vocation horticole ou maraîchère
 - As = Zone agricole stricte
 - Aco = Secteur agricole de corridor écologique
 - N = zone naturelle
 - Nco = Secteur naturel de corridor écologique
 - Na = zone naturelle à vocation d'aire de stationnement et équipement lié au marché
 - NE = zone naturelle à vocation de loisirs
 - Nv = zone naturelle à vocation d'aire de stationnement de caravanes
 - 2AU : zone d'extension à urbaniser à long terme à vocation d'habitation
 - ◆ Bâtiment agricole : ICPE
 - ★ Changement de destination autorisé au titre du L.151-11 du Code de l'Urbanisme

Bâtiment historique et structurant à préserver au titre du L.151-19 du Code de l'Urbanisme

- ▲ Patrimoine remarquable à préserver au titre du L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Linéaires commerciaux à préserver au titre du L.151-16 du Code de l'Urbanisme

Parcelle faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)

- Voie Verte
- |||| Cône de vue : Espace à maintenir ouvert
- Emplacement réservé au titre du L.151-41 du Code de l'Urbanisme
- Espace Boisé Classé à conserver au titre du L.130-1 du Code de l'Urbanisme
- Espace Vert Protégé à préserver au titre du L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Arbre à préserver au titre du L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Alignement d'arbres à maintenir et à valoriser au titre du L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Haies à préserver au titre du L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Zone humide à protéger au titre du L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Servitude IS
- Surface en eau

Liste des éléments du paysage

Numero	Nom
33	Kiosque
23	Ancien abattoirs
24	Eglise Saint Pierre
25	Eglise de Châteaurenard
26	Phasie Ecole des Beaux-arts
1	Hôtel-Dieu
3	Théâtre Municipal
2	Maison du Balli
5	Tour Saint Paul
4	Tour Saint Pierre
7	Immeubles présentant un intérêt architectural
6	Gare SNCF
9	Edifice lié au transport de Sel
8	Ancien garage Citroën
11	Musée du Bourgichâteau
10	Demeures bourgeoises
14	Hospice Perrot, Diabolo et Huits
12	Chapelle Saint Pierre en Louhannais
16	Maison Passant et Arrière Marie
15	Ancien docteur
19	Ferme de la Troche
17	Maisons arcade piliers et pans de bois
22	Hôtel de Ville
20	Ferme Saupy
27	Anciens bains publics
28	Buffet de la gare le terminus
34	Anciennes halles ferroviaires de l'éclat
21	Ferme Bressaire
30	Maison de Bern
32	Groque Solenne Val Vincent
31	Salle de la Grenette
18	Maison avec loggia
29	Site de la Chapellerie

Liste des emplacements réservés

ID	Description	Superficie	Bénéficiaire
8	Aménagement corridor rive de Beaufort et du Jura	100	Commune
11	Contournement impasse de Vanennes	757,7	Commune
10	Extension jardins	4070,9	Commune
13	Jardins entre rue Albert JAILLET et l'allée Jules MASSIGNET	408,3	Commune
15	Cheminement le long de la vallée et du Sôdreu	8711,6	Commune
14	Cheminement piéton - Basses Maccimais - Saugy	10089	Commune
1	Contraintes piétonnes et projet de base de loisirs	3480,8	Commune
2	Création d'une médiathèque	3841,1	Commune
4	Accès déchetterie côte La Chapelle-Naude	2037,8	Commune
3	Elargissement rue de valdes	1223,9	Commune
5	Aménagement corridor rue de Beaufort avenue Fernand PONT	212,6	Commune
12	Cheminement piéton place des Cordeliers - avenue Fernand PONT	488,8	Commune
7	Aménagement corridor rue du Jura et de la Presquière	35,9	Commune
6	Aménagement rue Albert JAILLET	11	Commune
9	Contournement allée des jardins	7584,1	Commune
16	Ecole piétonne JAILLET par chemin des Fontaines	59,4	Commune
17	Extension de la voirie pour desservir la zone JAILLET	311,2	Commune
18	Aménagement de la voirie de desserte de la zone JAILLET	318,3	Commune

DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

Commune de Louhans-Châteaurenard

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage

ARRET PROJET

Document arrêté par Délibération du Conseil Municipal
en date du :



VERDI INGENIERIE BOURGONE-CONCRETE
13 Avenue Aristide Briand - 29100 DOLE
Tél : 03.84.79.02.57 / Fax : 03.72.13.38.70
Email : dole@verdi-ingenierie.fr

Planche numéro :
4.3
Echelle: 1/2000ème